



ROGERS SUGAR INC.

Rapport financier T2 2021



Le présent rapport de gestion de Rogers Sugar Inc. (« Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») daté du 5 mai 2021 doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour le trimestre et le semestre clos le 3 avril 2021, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 3 octobre 2020. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités trimestriels et les montants indiqués dans le présent rapport de gestion n'ont été ni examinés ni audités par nos auditeurs externes indépendants. Le présent rapport de gestion porte sur les résultats de Rogers, Lantic Inc. (« Lantic ») (Rogers et Lantic ci-après collectivement désignées par le « secteur du sucre »), The Maple Treat Corporation (« Maple Treat ») et Highland Sugarworks Inc. (« Highland ») (les deux dernières sociétés ci-après collectivement désignées par « TMTC » ou le « secteur des produits de l'érable »).

La direction est responsable de la préparation du présent rapport de gestion, lequel a été examiné et approuvé par le comité d'audit et par le conseil d'administration de Rogers.

TABLE DES MATIÈRES

NOS ACTIVITÉS.....	2
MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19.....	2
FAITS SAILLANTS	2
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS	3
Résultats ajustés.....	4
INFORMATION SECTORIELLE	5
Secteur du sucre	6
Secteur des produits de l'érable.....	9
PERSPECTIVES	11
Secteur du sucre	11
Secteur des produits de l'érable.....	12
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES.....	13
Produits totaux	13
Marge brute.....	13
Résultat des activités d'exploitation.....	13
Charges financières nettes	14
Imposition.....	14
Bénéfice net.....	14
Résumé des résultats trimestriels	15
Situation financière.....	15
Liquidités	16
Obligations contractuelles	18
Ressources en capital	18
TITRES EN CIRCULATION	18
RISQUES ET INCERTITUDES	19
MESURES NON CONFORMES AUX PCGR	19
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES	21
CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS.....	21
CONTRÔLES ET PROCÉDURES.....	21
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	22

NOS ACTIVITÉS

Tout au long de son histoire qui a commencé en 1888, Rogers a toujours su offrir au marché canadien des produits du sucre de haute qualité.

Lantic, la filiale entièrement détenue par Rogers, exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Nous exploitons également une installation de mélange à sec sur mesure et d'emballage de même qu'un centre de distribution à Toronto, en Ontario.

Maple Treat exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Maple Treat, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans plus de 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques, dont L.B. Maple Treat, Great Northern, Decacer et Highland Sugarworks.

Nos activités sont regroupées en deux secteurs distincts, soit le secteur du sucre qui englobe notamment le sucre raffiné et ses sous-produits, et le secteur des produits de l'érable, qui englobe notamment le sirop d'érable et les produits à base de sirop d'érable.

MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19

La pandémie de COVID-19 qui sévit a nui à l'économie mondiale et perturbé les marchés des capitaux et les chaînes d'approvisionnement, en plus de limiter considérablement les déplacements d'affaires et de suspendre l'activité commerciale.

Nos activités étant considérées comme des services essentiels par le gouvernement, nos usines ont continué de fonctionner selon leur capacité normale. Nous avons instauré des mesures et des protocoles de protection rigoureux afin d'assurer la santé et la sécurité de nos employés. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir des conséquences majeures sur nos activités en ce qui concerne la demande des clients, les chaînes d'approvisionnement et d'expédition, les activités d'exploitation, la volatilité des marchés des capitaux, les passifs au titre des régimes de retraite et des avantages du personnel ainsi que d'autres paramètres économiques fondamentaux. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2021, nous avons engagé des dépenses directes de 0,8 million de dollars et de 1,8 million de dollars en lien avec la pandémie. Ces dépenses se rapportent essentiellement aux mesures de santé et de sécurité rehaussées que nous avons instaurées dans toutes nos usines de production.

Les retombées de la pandémie de COVID-19 sur nos activités pourraient durer encore longtemps, et l'incidence qu'elles auront à terme sur nous sera tributaire de l'évolution de la situation, laquelle est incertaine et impossible à prévoir, notamment la durée et la gravité de la pandémie, la durée pendant laquelle les mesures d'aide des gouvernements seront en vigueur, l'efficacité des mesures prises pour enrayer la pandémie et traiter la maladie et le temps qu'il faudra pour revenir à des conditions économiques et opérationnelles normales.

FAITS SAILLANTS

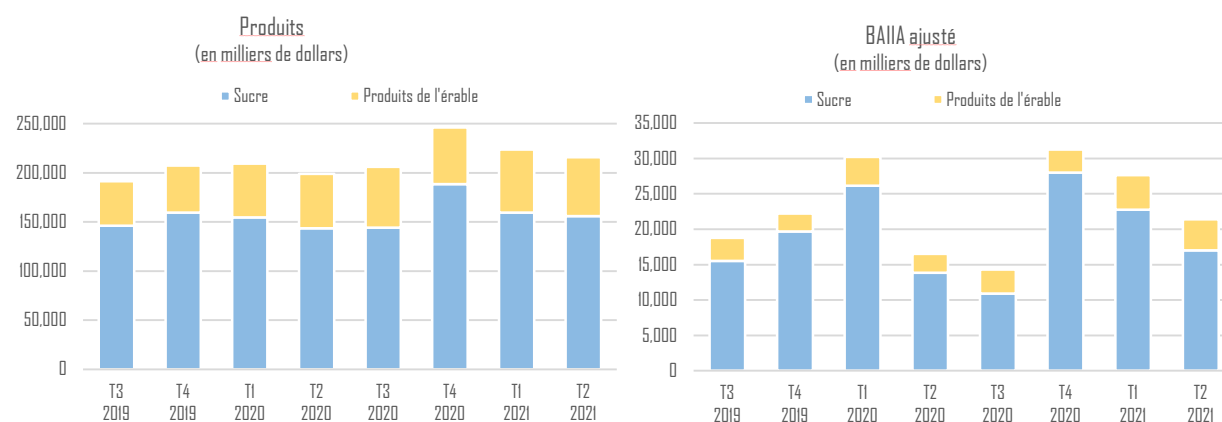
- Le BAIIA ajusté consolidé du deuxième trimestre de 2021 s'est établi à 21,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 29,4 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté des secteurs du sucre et des produits de l'érable au cours du trimestre à l'étude. Le BAIIA ajusté du premier semestre de 2021 s'est établi à 49,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 4,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2020 attribuable surtout à l'amélioration du BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable.
- Le BAIIA ajusté du secteur du sucre s'est établi à 17,0 millions de dollars au deuxième trimestre, ce qui constitue une hausse de 3,2 millions de dollars ou de 22,8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent imputable en majeure partie à une hausse des produits qui a été atténuée par l'augmentation des charges d'exploitation et des frais d'entreposage.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre ont augmenté de 4,9 % pour se situer à 183 749 tonnes métriques au deuxième trimestre, étant donné que la hausse des volumes de ventes des produits industriels et des produits liquides ainsi que des volumes d'exportations a été annulée en partie par le recul des volumes de ventes des produits de consommation.
- Les conditions météorologiques défavorables qui prévalaient en octobre 2020 ont endommagé une partie de la récolte de betteraves de l'exercice en cours effectuée à Taber et, par conséquent, la quantité et la qualité des betteraves qui ont été transformées au deuxième trimestre de 2021 étaient moindres. Le problème survenu au cours de l'exercice 2021 fait que nous nous attendons à ce que l'usine de Taber produise 9 000 tonnes métriques de sucre en moins. Le problème qui s'est présenté pendant l'exercice en cours n'est pas aussi grave que le problème similaire survenu en 2020 alors que la moitié de la récolte entière de betteraves avait été perdue à cause de conditions météorologiques défavorables.
- Le BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable s'est établi à 4,4 millions de dollars au deuxième trimestre, ce qui constitue une hausse de 1,7 million de dollars ou de 63,2 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable à une hausse de la demande des clients et à l'amélioration des marges.
- Les volumes du secteur des produits de l'érable se sont accrus de 10,2 % pour se fixer à 14 214 livres au cours du trimestre, en raison de la forte demande des consommateurs.

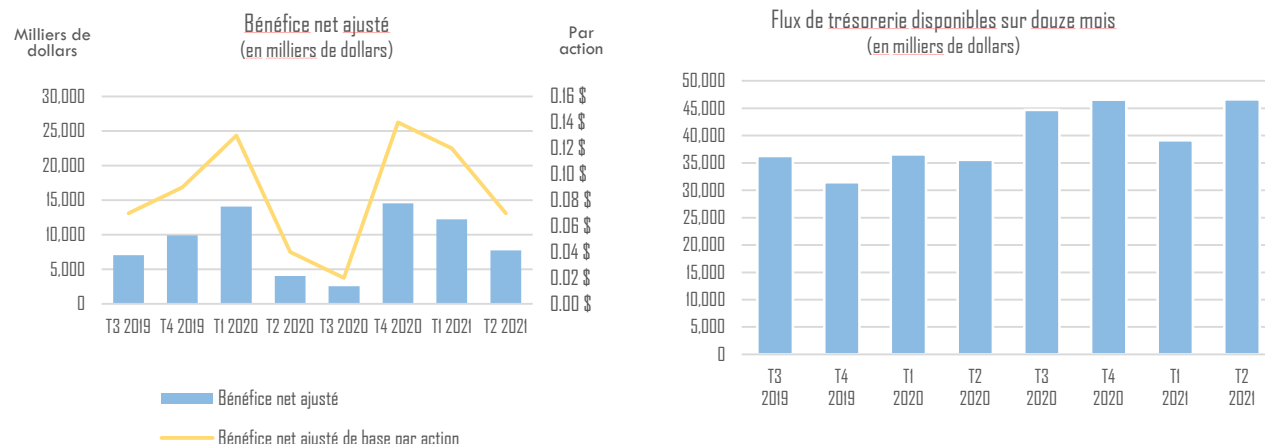
- Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 3 avril 2021 se sont chiffrés à 46,7 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 11,1 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Au cours du deuxième trimestre de 2021, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 9,3 millions de dollars.
- Le 30 avril 2021, Lantic a émis des billets de premier rang garantis dans le cadre d'un placement privé de 100 millions de dollars réalisé aux termes d'une convention d'achat de billets conclue avec certains investisseurs institutionnels. Le produit de l'émission a servi à rembourser la dette actuelle. Les billets portent intérêt à un taux de 3,49 % et échoiront le 30 avril 2031. Les intérêts sont payables semestriellement à terme échu.
- Le 5 mai 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable le 13 juillet 2021.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS

(non audité) (en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	T2 2021	T2 2020	CUM 2021	CUM 2020
Sucre (en tonnes métriques)	183 749	175 226	374 189	363 605
Sirop d'érable (en milliers de livres)	14 214	12 893	29 106	25 686
Produits totaux	215 929	199 126	439 769	408 442
Marge brute	31 451	19 390	70 064	58 436
Marge brute ajustée ¹⁾	27 407	23 612	63 859	60 138
Résultat des activités d'exploitation	19 151	6 058	42 483	32 809
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	15 107	10 280	36 278	34 511
BAlIA ajusté ¹⁾	21 375	16 522	49 022	46 749
Bénéfice net	10 778	965	24 551	16 929
de base par action	0,10	0,01	0,24	0,16
dilué par action	0,10	0,01	0,23	0,16
Bénéfice net ajusté ¹⁾	7 751	4 036	19 999	18 134
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,07	0,04	0,19	0,17
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	46 670	35 588	46 670	35 588
Dividendes par action	0,09	0,09	0,18	0,18

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.





Résultats ajustés

Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à des instruments financiers dérivés sous forme de contrats à terme normalisés sur le sucre, de contrats de change à terme, de contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et de swaps de taux d'intérêt. Nous avons désigné les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et les swaps de taux d'intérêt que nous avons conclus pour nous prémunir contre les fluctuations du cours du gaz naturel et des taux d'intérêt comme étant des couvertures de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés liés aux contrats à terme normalisés sur le sucre et aux contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché à chaque date de clôture et sont imputés à l'état consolidé du résultat net. Les montants des profits ou pertes latents découlant des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Ces montants sont retirés et inclus dans le résultat net du même poste de l'état consolidé du résultat net et du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net, réduisant la volatilité du bénéfice liée aux variations de l'évaluation de ces instruments de couverture dérivés.

Nous estimons que nos résultats financiers sont plus utiles aux gestionnaires ainsi qu'aux investisseurs, aux analystes et aux autres parties intéressées lorsqu'ils sont présentés après ajustement pour tenir compte des profits ou des pertes découlant des instruments financiers dérivés. Ces résultats financiers ajustés apportent une compréhension plus complète des facteurs et des tendances susceptibles d'influer sur nos activités. Cette évaluation n'est pas conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Nous utilisons les résultats ajustés non conformes aux PCGR de la Société exploitante pour mesurer et évaluer la performance de l'entreprise au moyen de notre marge brute ajustée, de notre résultat ajusté des activités d'exploitation, de notre BAILA ajusté, de notre bénéfice net ajusté, de notre bénéfice net ajusté par action et de nos flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Nous estimons par ailleurs que ces mesures sont importantes pour les investisseurs et pour les parties qui évaluent notre performance à la lumière de nos résultats antérieurs. Nous avons également recours à la marge brute ajustée, au BAILA ajusté, au résultat ajusté des activités d'exploitation et au bénéfice net ajusté lorsque nous présentons les résultats au conseil d'administration, aux analystes, aux investisseurs, aux banques et à d'autres parties intéressées. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

AJUSTEMENT DES RÉSULTATS

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	T2 2021			T2 2020		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	1 462	-	1 462	(2 825)	-	(2 825)
Contrats de change à terme	526	794	1 320	(991)	(1 258)	(2 249)
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	1 988	794	2 782	(3 816)	(1 258)	(5 074)
Cumul des écarts temporaires	2 642	(1 380)	1 262	1 255	(418)	837
Ajustement du coût des ventes	4 630	(586)	4 044	(2 561)	(1 676)	(4 237)
Amortissement du solde transitoire lié au coût des ventes et variation de la juste valeur des contrats échus correspondant à des couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	15	-	15
Ajustement total du coût des ventes	4 630	(586)	4 044	(2 546)	(1 676)	(4 222)

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	CUM 2021			CUM 2020		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	1 041	-	1 041	(337)	-	(337)
Contrats de change à terme	3 823	1 892	5 715	(1 522)	(1 003)	(2 525)
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	4 864	1 892	6 756	(1 859)	(1 003)	(2 862)
Cumul des écarts temporaires	1 411	(1 962)	(551)	1 745	(607)	1 138
Ajustement du coût des ventes	6 275	(70)	6 205	(114)	(1 610)	(1 724)
Amortissement du solde transitoire lié au coût des ventes et variation de la juste valeur des contrats échus correspondant à des couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	22	-	22
Ajustement total du coût des ventes	6 275	(70)	6 205	(92)	(1 610)	(1 702)

Les variations de l'ajustement à la valeur de marché des dérivés s'expliquent par la variation du cours mondial n° 11 du sucre brut ainsi que par la fluctuation des taux de change.

Nous ne comptabilisons le cumul des écarts temporaires attribuables aux profits et pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché qu'au moment de la vente de sucre à un client. Les profits et pertes sur les transactions de sucre et les opérations de change sur papier connexes sont largement compensés par les profits et pertes correspondants sur les transactions physiques, c'est-à-dire les contrats de vente et d'achat conclus avec les clients et les fournisseurs.

Les ajustements susmentionnés sont ajoutés aux résultats liés à l'évaluation à la valeur de marché ou retranchés desdits résultats pour obtenir l'ajustement total du coût des ventes. Pour le trimestre et le semestre clos le 3 avril 2021, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par un profit de 4,0 millions de dollars et de 6,2 millions de dollars, respectivement, qui doit être déduit des résultats d'exploitation consolidés, comparativement à une perte de 4,2 millions de dollars et de 1,7 million de dollars, respectivement, qui doit être ajoutée aux résultats d'exploitation consolidés pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Pour obtenir plus d'information sur ces ajustements, il faut consulter la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

INFORMATION SECTORIELLE

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	T2 2021			T2 2020		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	155 961	59 968	215 929	143 609	55 517	199 126
Marge brute	26 423	5 028	31 451	16 664	2 726	19 390
Charges administratives et de vente	5 771	2 185	7 956	5 577	2 883	8 460
Frais de distribution	3 623	721	4 344	3 997	875	4 872
Résultat des activités d'exploitation	17 029	2 122	19 151	7 090	(1 032)	6 058
Ajustement du coût des ventes ²⁾	(4 630)	586	(4 044)	2 546	1 676	4 222
Marge brute ajustée ¹⁾	21 793	5 614	27 407	19 210	4 402	23 612
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	12 399	2 708	15 107	9 636	644	10 280
BAILA ajusté ¹⁾	17 010	4 365	21 375	13 847	2 675	16 522
Renseignements supplémentaires :						
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, ainsi que d'actifs au titre de droits d'utilisation	6 905	367	7 272	4 267	2 250	6 517

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	CUM 2021			CUM 2020		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	315 419	124 350	439 769	298 424	110 018	408 442
Marge brute	58 764	11 300	70 064	49 893	8 543	58 436
Charges administratives et de vente	13 039	4 515	17 554	11 148	5 582	16 730
Frais de distribution	8 692	1 334	10 027	7 225	1 672	8 897
Résultat des activités d'exploitation	37 033	5 450	42 483	31 520	1 289	32 809
Ajustement du coût des ventes ²⁾	(6 275)	70	(6 205)	92	1 610	1 702
Marge brute ajustée ¹⁾	52 489	11 370	63 859	49 985	10 153	60 138
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	30 758	5 520	36 278	31 612	2 899	34 511
BALIA ajusté ¹⁾	39 741	9 281	49 022	39 967	6 782	46 749
Renseignements supplémentaires : Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, ainsi que d'actifs au titre de droits d'utilisation	13 348	478	13 826	8 569	12 922	21 491

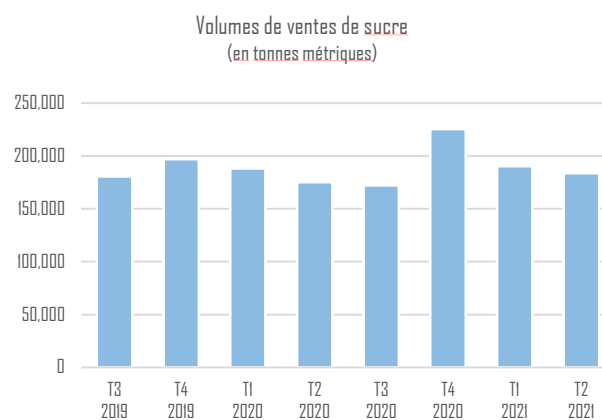
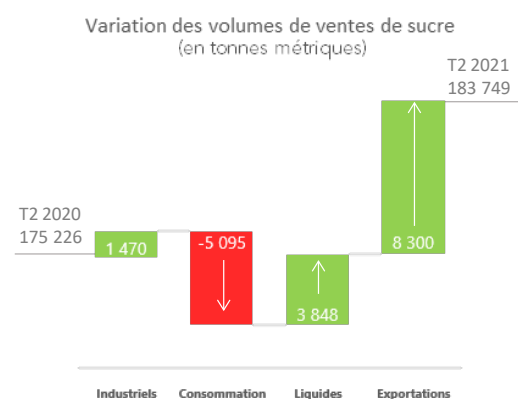
1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Secteur du sucre

PRODUITS

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars)	155 961	143 609	12 352	315 419	298 424	16 995



Au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2021, les produits ont augmenté de 8,6 % et de 5,7 %, respectivement, en comparaison de ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison de la hausse des volumes et des prix.

Les volumes de ventes du secteur du sucre du deuxième trimestre de 2021 ont augmenté de 4,9 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, étant donné que la hausse des volumes de ventes des produits industriels et des produits liquides ainsi que des volumes d'exportations a été annulée en partie par le recul des volumes de ventes des produits de consommation.

- Les exportations présentent la plus forte croissance de volume du trimestre, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des ventes de sucre de betterave aux États-Unis en 2021 aux termes du contingent prévu par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (« ACEUM »).
- Les volumes totaux de ventes domestiques sont essentiellement les mêmes, toutefois, nous avons constaté des variations entre les secteurs des produits industriels, des produits de consommation et des produits liquides. Les volumes de ventes de produits industriels et de produits liquides ont augmenté comparativement à ceux de l'an dernier étant donné que la demande des consommateurs est demeurée forte et que les commandes destinées à des clients industriels qui avaient été retardées au

premier trimestre ont été remplies au deuxième trimestre. Les volumes de ventes de produits de consommation se sont amenuisés au deuxième trimestre pour avoisiner davantage les niveaux atteints avant la pandémie du fait que l'empressement des consommateurs à garnir leur garde-manger s'est estompé par rapport à l'an dernier et, par conséquent, le niveau des stocks des détaillants est plus élevé que prévu.

Au cours du premier semestre de 2021, les volumes de ventes de sucre se sont élevés à 374 189 tonnes métriques, ce qui représente une hausse de 2,9 % en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse des volumes de ventes de produits liquides et des volumes d'exportations ayant été contrée en partie par l'amenuisement des volumes de ventes de produits industriels et de produits de consommation.

- Les exportations présentent par ailleurs la plus forte croissance de volume du premier semestre de 2021, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des ventes de sucre de betterave aux États-Unis aux termes du contingent prévu par l'ACEUM.
- Les volumes de ventes domestiques sont dans l'ensemble similaires à ceux de l'an dernier. Cependant, il y a eu des variations entre les secteurs des produits industriels, des produits de consommation et des produits liquides. L'amenuisement des volumes de ventes de produits industriels s'explique par la volatilité de la demande causée par la pandémie de COVID-19 alors que l'augmentation des volumes de ventes de produits liquides s'explique par l'augmentation des volumes de ventes aux clients nouveaux et existants. Enfin, nous avons constaté qu'il y a eu une baisse des volumes de ventes des produits de consommation de sorte qu'au deuxième trimestre de 2021 ils avoisinaient davantage les niveaux atteints avant la pandémie, comme il est expliqué précédemment.

MARGE BRUTE

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données en tonnes métriques)						
Marge brute	26 423	16 664	9 759	58 764	49 893	8 871
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	(4 630)	2 546	(7 176)	(6 275)	92	(6 367)
Marge brute ajustée ¹⁾	21 793	19 210	2 583	52 489	49 985	2 504
Marge brute ajustée par tonne métrique ¹⁾	118,60	109,63	8,97	140,27	137,47	2,80
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	3 799	3 744	55	7 575	7 422	15

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute du trimestre et du semestre clos le 3 avril 2021 s'est chiffrée à 26,4 millions de dollars et à 58,8 millions de dollars, respectivement, et elle comprend un profit de 4,6 millions de dollars et de 6,3 millions de dollars, respectivement, lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 16,7 millions de dollars et à 49,9 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait une perte de 2,5 millions de dollars et de 0,1 million de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché.

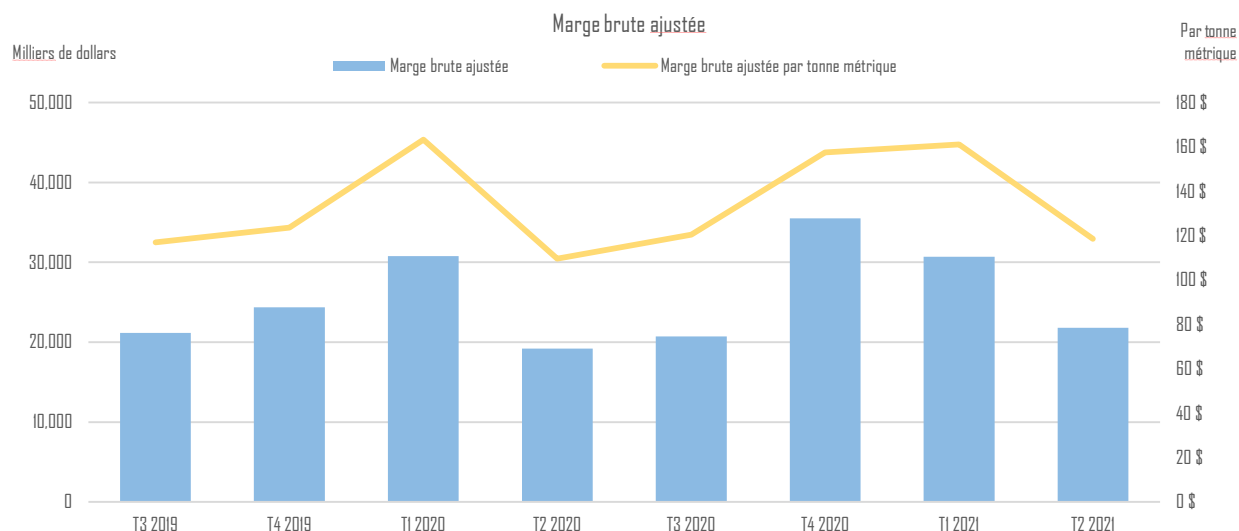
La marge brute ajustée du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2021 s'est établie à 21,8 millions de dollars et à 52,5 millions de dollars, respectivement, contre 19,2 millions de dollars et 50,0 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice 2020.

La marge brute ajustée du trimestre considéré a augmenté de 2,6 millions de dollars, en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'accroissement de 1,2 million de dollars de la marge sur les ventes du sucre et la hausse de 2,9 millions de dollars de l'apport net des sous-produits. L'écart favorable a été contrebalancé en partie par la hausse de 1,5 million de dollars des charges liées aux activités de transformation. L'augmentation des charges est attribuable à l'usine de Vancouver et découle principalement d'un changement quant aux produits vendus à la suite du transfert de la production de l'usine de Taber à l'usine de Vancouver qui s'est avéré nécessaire pour pallier les problèmes d'approvisionnement de l'usine de Taber. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 118,60 \$ pour le deuxième trimestre, ce qui représente une hausse de 8,97 \$ par tonne métrique par rapport à l'an dernier. L'augmentation s'explique avant tout par la hausse des volumes pendant l'exercice en cours, laquelle reflète l'accroissement de la demande des clients et la montée des prix en 2021 en regard de 2020.

Une partie de la récolte de betteraves de l'exercice en cours effectuée à Taber a été endommagée à cause des conditions météorologiques défavorables qui sévissaient en octobre 2020, ce qui a conduit à une baisse de la quantité et de la qualité des betteraves qui ont été transformées au cours du deuxième trimestre de 2021. Le problème survenu pendant l'exercice 2021 fait que nous nous attendons à ce que l'usine de Taber produise 9 000 tonnes métriques de sucre en moins. Le problème qui s'est présenté pendant l'exercice en cours n'est pas aussi grave que le problème similaire survenu en 2020 alors que la moitié de la récolte entière de betteraves avait été perdue à cause de conditions météorologiques défavorables. Tout au long des deux exercices dont il est question, nous avons continué de répondre à la demande des clients, en dépit des problèmes de récolte indépendants de notre volonté, en nous appuyant sur notre raffinerie de canne de sucre à Vancouver pour remédier à

l'insuffisance de la production de l'usine de Taber. L'incidence directe sur la marge brute ajustée des répercussions de l'insuffisance de la récolte sur les activités de l'usine de Taber devrait se chiffrer à 4,0 millions de dollars en 2021. Une somme de 2,1 millions de dollars a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2021 en lien avec ce problème.

La marge brute ajustée pour le premier semestre de 2021 a augmenté de 2,5 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse de la marge brute ajustée au deuxième trimestre de 2021, en raison des facteurs susmentionnés. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 140,27 \$ pour le premier semestre de 2021, contre 137,47 \$. L'écart de 2,80 \$ par tonne métrique est attribuable au problème susmentionné qui a été compensé en partie par une hausse de l'apport au premier trimestre de 2020 en regard de 2021.



AUTRES CHARGES

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges administratives et de vente	5 771	5 577	194	13 039	11 148	1 891
Frais de distribution	3 623	3 997	(374)	8 692	7 225	1 467
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :</i>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	405	210	195	627	419	208
<i>Éléments inclus dans les frais de distribution :</i>						
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	407	257	150	781	514	267

Les charges administratives et de vente du deuxième trimestre sont essentiellement identiques à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent et les charges de ces deux périodes tenaient compte des dépenses directement liées aux frais engendrés par les mesures instaurées pour assurer la santé et la sécurité en raison de la COVID-19. L'incidence de la pandémie a été plus faible au deuxième trimestre de l'exercice 2020 en raison du moment où la pandémie est survenue, cependant les charges du trimestre considéré incluent également l'aide gouvernementale obtenue pour des périodes antérieures par l'entremise de différents programmes, y compris les crédits d'impôt. Les frais de distribution ont reculé de 9,4 % étant donné que les frais associés à la reconfiguration de notre chaîne d'approvisionnement au cours du trimestre à l'étude pour remédier à l'insuffisance de la récolte ont été inférieurs à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges administratives et de vente du premier semestre de 2021 ont augmenté de 1,9 million de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout des dépenses supplémentaires de 1,8 million de dollars en lien avec la COVID-19 engagées au cours des deux premiers trimestres de 2021. Les frais de distribution ont augmenté de 1,5 million de dollars par rapport à ceux du premier semestre de 2020 en raison principalement des dépenses additionnelles que nous avons engagées pour assurer la logistique de notre chaîne d'approvisionnement au premier trimestre de 2021 étant donné que la forte demande constatée au quatrième trimestre de l'exercice 2020 a réduit notre inventaire à un niveau inférieur à la normale au début de l'exercice 2021.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	17 029	7 090	9 939	37 033	31 520	5 513
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	(4 630)	2 546	(7 176)	(6 275)	92	(6 367)
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	12 399	9 636	2 763	30 758	31 612	(854)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 611	4 211	400	8 983	8 355	628
BAIIA ajusté ¹⁾	17 010	13 847	3 163	39 741	39 967	(226)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2021 s'est établi à 17,0 millions de dollars et à 37,0 millions de dollars, respectivement, ce qui représente une hausse par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent où il s'était établi à 7,1 millions de dollars et à 31,5 millions de dollars. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés. De plus, la dotation aux amortissements hors trésorerie a également réduit le résultat des activités d'exploitation.

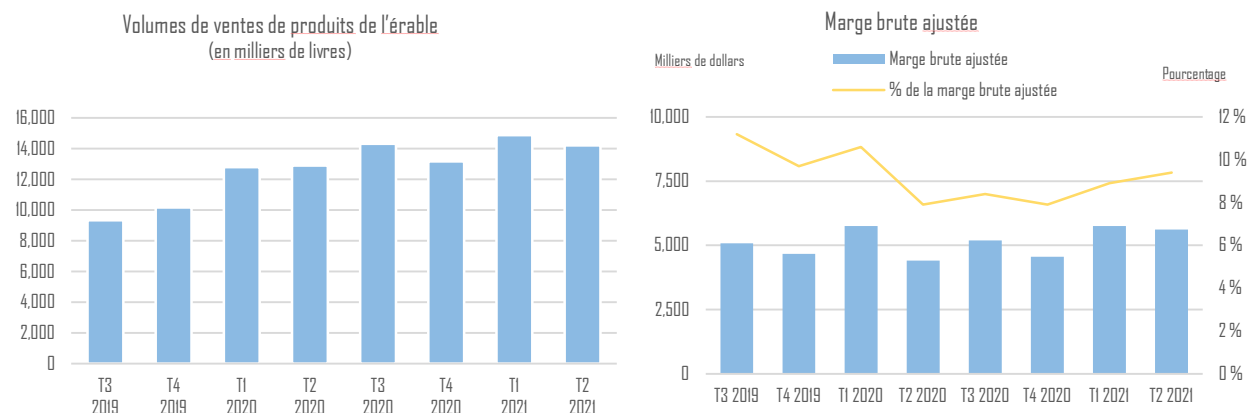
Le résultat ajusté des activités d'exploitation du deuxième trimestre de 2021 a augmenté de 2,8 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse de la marge brute ajustée, comme il a été expliqué plus haut. Le résultat ajusté des activités d'exploitation du premier semestre de 2021 a reculé de 0,9 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent du fait que l'augmentation de la marge brute ajustée a été contrebalancée par la hausse des frais de distribution et des charges administratives et de vente.

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre a augmenté de 3,2 millions de dollars par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à une hausse de la marge brute ajustée. Le BAIIA ajusté pour le premier semestre est essentiellement identique à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, étant donné que la hausse du BAIIA au deuxième trimestre de 2021 a compensé pour le recul du BAIIA survenu au cours du premier trimestre de 2021, ce qui est attribuable principalement à une augmentation des frais de distribution et des charges administratives et de vente.

Secteur des produits de l'érable

PRODUITS

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars, sauf les volumes)						
Volume (en milliers de livres)	14 214	12 893	1 321	29 106	25 686	3 420
Produits	59 968	55 517	4 451	124 350	110 018	14 332



Les produits du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice en cours ont augmenté de 4,5 millions de dollars et de 14,3 millions de dollars par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent par suite de la forte demande persistante imputable en partie à la pandémie de COVID-19 et à une stratégie de vente et de commercialisation vigoureuse.

MARGE BRUTE

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données relatives au taux de la marge brute ajustée)						
Marge brute	5 028	2 726	2 302	11 300	8 543	2 757
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	586	1 676	(1 090)	70	1 610	(1 540)
Marge brute ajustée ¹⁾	5 614	4 402	1 212	11 370	10 153	1 217
Pourcentage de la marge brute ajustée ¹⁾	9,4 %	7,9 %	1,5 %	9,1 %	9,2 %	(0,1) %
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	785	786	(11)	1 767	1 489	278

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute du trimestre et du semestre considérés de l'exercice en cours s'est chiffrée à 5,0 millions de dollars et à 11,3 millions de dollars, respectivement, et elle comprend une perte de 0,6 million de dollars et de 0,1 million de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 2,7 millions de dollars et à 8,5 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait une perte de 1,7 million de dollars et de 1,6 million de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée pour le trimestre à l'étude a augmenté de 1,2 million de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent par suite d'une réduction des dépenses qui est le résultat de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle conjuguée à une hausse des marges sur les ventes imputables aux efforts de commercialisation soutenus. Notre pourcentage de la marge brute ajustée reflète également l'amélioration de la rentabilité, puisqu'il a augmenté de 150 points de base pour se fixer à 9,4 % au cours du trimestre considéré, comparativement à 7,9 % au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La marge brute ajustée pour le premier semestre de 2021 a augmenté de 1,2 million de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la hausse de la marge brute ajustée au deuxième trimestre de 2021, comme il est expliqué plus haut.

Autres charges

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges administratives et de vente	2 185	2 883	(698)	4 515	5 582	(1 067)
Frais de distribution	721	875	(154)	1 334	1 672	(338)
Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :						
Amortissement des immobilisations incorporelles	872	875	7	1 747	1 750	(3)

Les charges administratives et de vente ont diminué de 0,7 million de dollars et de 1,1 million de dollars par rapport à celles du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice précédent, respectivement, par suite d'une réduction des dépenses de vente et de commercialisation liées aux salons commerciaux et aux promotions, ainsi que de la baisse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel. Les frais de distribution ont reculé de 0,2 million de dollars et de 0,3 million de dollars, respectivement, en comparaison de ceux du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice précédent, par suite principalement d'un repli des charges nettes de transport imputable aux ententes favorables qui ont été négociées.

Résultat des activités d'exploitation et BAIIA ajusté

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	2 122	(1 032)	3 154	5 450	1 289	4 162
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	586	1 676	(1 090)	70	1 610	(1 540)
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	2 708	644	2 064	5 520	2 899	2 621
Charges non récurrentes :						
Autres éléments non récurrents	-	370	(370)	247	644	(397)
Amortissements	1 657	1 661	(4)	3 514	3 239	275
BAIIA ajusté ¹⁾	4 365	2 675	1 690	9 281	6 782	2 499

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2021 s'est établi à 2,1 millions de dollars et à 5,5 millions de dollars, respectivement, comparativement à (1,0) million de dollars et à 1,3 million de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés.

Certains éléments hors trésorerie et certaines charges non récurrentes ont eu une incidence sur le résultat des activités d'exploitation. C'est pourquoi la direction estime que les résultats financiers du secteur des produits de l'érable fournissent une information plus pertinente aux dirigeants, aux investisseurs, aux analystes et aux autres parties intéressées après qu'ils ont été ajustés pour tenir compte des éléments susmentionnés. Les autres éléments non récurrents du deuxième trimestre et du premier semestre de 2020 comprenaient principalement les coûts associés au fait que nous avons deux établissements à Granby.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation pour le trimestre considéré et le premier semestre de 2021 a augmenté de 2,1 millions de dollars et de 2,6 millions de dollars, respectivement, en comparaison de celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est imputable à l'accroissement de la marge brute ajustée et à la diminution des charges administratives et de vente, ainsi qu'à la baisse des frais de distribution, comme il est expliqué plus haut.

L'augmentation du BAIIA ajusté de 1,7 million de dollars et de 2,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2021, respectivement, résulte de la hausse des marges brutes ajustées et du repli des charges administratives et de vente, ainsi que de la diminution des frais de distribution, comme il est expliqué plus haut.

PERSPECTIVES

La santé et la sécurité de nos employés demeurent primordiales pour nous. Nous suivons attentivement toutes les recommandations que les autorités de la santé publique émettent par rapport à la COVID-19 et nous avons mis en place des protocoles de protection rigoureux. Malgré la pandémie de COVID-19 qui sévit, nos usines ont fonctionné jusqu'à présent sans arrêt. Cependant, il est difficile d'estimer les répercussions sur les volumes de ventes, nos activités ou nos résultats financiers en raison de l'incertitude et de la volatilité accrue de la demande. Nous surveillons de près la situation et nous demeurons prêt à nous adapter rapidement lorsque les circonstances changent.

Nous sommes toujours optimistes à l'égard des perspectives qui s'offriront aux secteurs du sucre et des produits de l'érable pour l'exercice 2021, en dépit de l'incertitude qui plane sur les marchés et des dépenses additionnelles occasionnées par la pandémie de COVID-19. Même si l'exercice 2020 comportait une semaine d'exploitation supplémentaire, nous nous attendons à ce que les volumes de ventes des deux secteurs soient supérieurs à ceux de l'exercice précédent, ce qui devrait conduire à une meilleure performance financière en 2021 par rapport à 2020. Il convient de noter que l'exercice 2021 compte 52 semaines d'exploitation, contre 53 semaines pour l'exercice 2020, ce qui s'est traduit par des volumes de ventes supplémentaires pour l'exercice 2020 d'environ 14 000 tonnes métriques pour le secteur du sucre et d'environ 1 000 000 livres pour le secteur des produits de l'érable.

Secteur du sucre

Nos prévisions relatives aux volumes de ventes pour l'intégralité de l'exercice 2021 demeurent inchangés à environ 776 000 tonnes métriques, ce qui représente une hausse de 15 000 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2020, malgré les répercussions de l'insuffisance de la récolte à Taber et la semaine d'exploitation supplémentaire en 2020. Nous nous attendons toujours à ce que la performance financière du secteur du sucre pour l'exercice 2021 soit meilleure que celle de l'exercice 2020.

- Les volumes des produits industriels et des produits liquides devraient augmenter d'environ 15 000 tonnes métriques en 2021, du fait que le secteur des produits liquides compte de nouveaux clients.

- Les volumes des produits de consommation devraient s'amenuiser de 5 000 tonnes métriques en 2021 puisqu'on s'attend à ce que l'effet de la COVID-19 sur le commerce de détail s'atténue vers la fin de l'exercice en cours.
- Les volumes de ventes à l'exportation devraient augmenter d'environ 5 000 tonnes métriques en raison de la mise en œuvre de nouveaux contingents, notamment les contingents spéciaux prévus par l'ACEUM qui sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2020.

Nous nous attendons à ce que l'augmentation de la production de sucre de betterave à l'usine de Taber ait un effet favorable sur le BAIIA ajusté du secteur du sucre pour l'exercice 2021 en comparaison de celui de l'exercice précédent. La campagne de betterave de 2020 a été menée à terme en dépit des pertes de récoltes occasionnées par les intempéries, ce qui devrait se traduire par une production de sucre de betterave estimée à 119 000 tonnes métriques, ce qui correspond à une baisse de l'ordre de 9 000 tonnes métriques par rapport à ce qui avait été prévu, mais à une hausse de 48 000 tonnes métriques par rapport à l'an dernier.

Les programmes de maintenance qui seront mis en œuvre au cours des trimestres restants de 2021 devraient ressembler à ceux qui ont été exécutés au cours des exercices précédents par chaque usine. Pour le reste de 2021, nous nous attendons à ce que les frais de distribution soient inférieurs à ceux de l'exercice précédent étant donné que l'incidence de l'insuffisance de la récolte de l'exercice en cours à Taber n'a pas été aussi grave que le problème en lien avec la récolte survenu pendant l'exercice précédent et, par conséquent, nous avons été moins dépendants de l'usine de Vancouver pour remplir les commandes des clients.

Nos dépenses en immobilisations pour l'exercice devraient se situer entre 20 et 25 millions de dollars et environ un quart de la somme prévue sera affecté à des projets générant un rendement sur le capital investi.

Nous poursuivons notre collaboration avec notre partenaire stratégique, Doux-Matok, afin de faire progresser la mise au point d'une solution exclusive de réduction du sucre à base de sucre de canne qui sera offerte aux entreprises alimentaires en Amérique du Nord. Même si cela ne représente qu'une petite fraction du marché des édulcorants, nous estimons que cette solution pourrait nous offrir un avantage concurrentiel dans ce créneau.

Secteur des produits de l'érable

Nous nous attendons à ce que la performance du secteur des produits de l'érable demeure forte au cours de l'exercice 2021 et que l'amélioration des marges sur les ventes et l'efficacité opérationnelle accrue constatée au cours du premier semestre se poursuivent tout au long de l'exercice. Nous nous attendons également à ce que les marges sur les ventes s'améliorent étant donné que les contrats conclus avec succès auprès des clients nouveaux et existants commencent graduellement à entrer en vigueur. Par ailleurs, nous sommes d'avis que l'optimisation continue de nos usines de fabrication et l'amélioration du fonctionnement de notre nouvelle usine située à Granby et de notre usine existante située à Dégelis vont nous permettre de continuer à réduire nos charges d'exploitation en 2021.

Même si nous croyons que la demande stimulée par la COVID-19 au cours des derniers trimestres fléchira au cours du deuxième semestre de 2021, nous estimons que la forte demande sous-jacente pour le sirop d'érable conjuguée à nos marges améliorées et à une diminution de nos dépenses feront que notre performance financière pour l'exercice 2021 sera meilleure que celle de 2020.

Nous comptons réduire de manière importante les dépenses d'investissement faites dans le secteur des produits de l'érable en 2021, étant donné que les projets d'investissement qui se sont terminés en 2020 nous ont permis d'accroître notre capacité de production.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	T2 2021	T2 2020	CUM 2021	CUM 2020
(non audité)				
(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)				
Sucre (en tonnes métriques)	183 749	175 226	374 189	363 605
Sirup d'érable (en milliers de livres)	14 214	12 893	29 106	25 686
Produits totaux	215 929	199 126	439 769	408 442
Marge brute	31 451	19 390	70 064	58 436
Marge brute ajustée ¹⁾	27 407	23 612	63 859	60 138
Résultat des activités d'exploitation	19 151	6 058	42 483	32 809
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	15 107	10 280	36 278	34 511
BALIA ajusté ¹⁾	21 375	16 522	49 022	46 749
Charges financières nettes	4 383	4 504	9 079	9 385
Charge d'impôt sur le résultat	3 990	589	8 853	6 495
Bénéfice net	10 778	965	24 551	16 929
de base par action	0,10	0,01	0,24	0,16
dilué par action	0,10	0,01	0,23	0,16
Bénéfice net ajusté ¹⁾	7 751	4 036	19 999	18 134
de base par action ¹⁾	0,07	0,04	0,19	0,17
Dividendes par action	0,09	0,09	0,18	0,18

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Produits totaux

Les produits du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2021 ont augmenté de 16,8 millions de dollars et de 31,3 millions de dollars, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation des produits s'explique par la hausse des volumes de ventes et des prix dans les secteurs du sucre et des produits de l'érable.

Marge brute

Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée du deuxième trimestre de l'exercice à l'étude a augmenté de 3,8 millions de dollars, ce qui est imputable surtout à l'accroissement du taux de la marge brute ajustée des deux secteurs. En ce qui a trait au secteur du sucre, la marge brute ajustée par tonne métrique s'est accrue de 8,97 \$ en raison de la hausse des volumes de ventes et de l'amélioration des marges sur les ventes. Quant au secteur des produits de l'érable, le pourcentage de la marge brute ajustée a augmenté de 1,5 % en raison principalement de l'amélioration des marges sur les ventes et du repli des charges.

La marge brute ajustée pour le premier semestre de 2021 a augmenté de 3,7 millions de dollars par rapport à celle du premier semestre de l'exercice 2020, ce qui s'explique surtout par la hausse survenue au deuxième trimestre de 2021, en raison des facteurs susmentionnés.

Résultat des activités d'exploitation

Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation du trimestre considéré s'est chiffré à 15,1 millions de dollars, contre 10,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui constitue une augmentation de 4,8 millions de dollars. Le résultat ajusté des activités d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2021 s'est établi à 36,3 millions de dollars, comparativement à 34,5 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 1,8 million de dollars. L'amélioration constatée pour les deux périodes s'explique surtout par l'augmentation de l'apport des deux secteurs pour le trimestre considéré et par les résultats élevés du secteur des produits de l'érable pour le premier semestre de 2021, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par les résultats moindres dégagés par le secteur du sucre.

Charges financières nettes

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties	2 102	2 073	29	4 140	4 171	(31)
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	1 644	1 829	(185)	3 356	3 529	(173)
Amortissement des frais de financement différés	297	297	-	593	593	-
Autres charges d'intérêts	340	305	35	990	1 092	(102)
Charges financières nettes	4 383	4 504	(121)	9 079	9 385	(306)

Les charges financières nettes comprennent les intérêts payés en vertu de la facilité de crédit renouvelable, les charges d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties et d'autres intérêts.

Les charges financières nettes du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice en cours ont diminué de 0,1 million de dollars et de 0,3 million de dollars, respectivement, en regard de celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite essentiellement de la baisse du taux d'intérêt applicable à la facilité de crédit renouvelable, laquelle a été annulée en partie par l'augmentation du solde moyen impayé sur la facilité.

Les autres charges d'intérêts ont trait principalement aux intérêts à payer aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec (les « PPAQ ») relativement à des achats de sirop d'érable conformément aux modalités de paiement de ceux-ci, et à l'accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives.

Imposition

	T2 2021	T2 2020	Δ	CUM 2021	CUM 2020	Δ
(en milliers de dollars)						
Exigible	3 479	2 874	605	8 255	8 304	(49)
Différé	511	(2 285)	2 796	598	(1 809)	2 407
Charge d'impôt sur le résultat	3 990	589	3 401	8 853	6 495	2 358

La variation d'une période à l'autre de la charge d'impôt exigible et différé concorde avec la variation du résultat avant impôt au cours de l'exercice 2021.

L'impôt différé reflète les écarts temporaires, lesquels découlent principalement de la différence entre l'amortissement déclaré aux fins de l'impôt et les montants pour amortissement constatés à des fins de présentation des résultats financiers, des avantages sociaux futurs et des instruments financiers dérivés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au résultat des exercices durant lesquels il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou renversés. L'incidence de toute modification des taux d'impôt sur l'impôt futur est portée aux résultats de la période au cours de laquelle la modification se produit.

Bénéfice net

Le bénéfice net a progressé de 9,8 millions de dollars et de 7,6 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2021, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par l'incidence après impôt de la variation d'une période à l'autre des profits et pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et par les résultats élevés dégagés par les activités d'exploitation des deux secteurs pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2021.

Résumé des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières provenant des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et des mesures financières non conformes aux PCGR de la Société pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)

	TRIMESTRES ^{2) 3)}							
	2021		2020				2019	
	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième
Volume de sucre (TM)	183 749	190 440	225 396	172 054	175 226	188 379	196 903	180 824
Volume de produits de l'érable (en milliers de livres)	14 214	14 892	13 181	14 313	12 893	12 792	10 163	9 325
Produits totaux	215 929	223 840	246 212	206 147	199 126	209 316	207 572	191 448
Marge brute	31 451	38 613	37 890	29 873	19 390	39 046	29 073	30 741
Marge brute ajustée ¹⁾	27 407	36 452	40 065	25 915	23 612	36 526	29 026	26 231
Résultat des activités d'exploitation	19 151	23 332	22 829	12 372	6 058	26 751	(32 800)	18 570
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	15 107	21 171	25 004	8 414	10 280	24 231	17 153	14 060
BALIA ajusté	21 375	27 647	31 231	14 279	16 522	30 227	22 215	18 792
Bénéfice net (perte nette)	10 778	13 773	12 952	5 538	965	15 964	(40 021)	10 432
de base par action	0,10	0,13	0,13	0,05	0,01	0,15	(0,38)	0,10
dilué(e) par action	0,10	0,13	0,12	0,05	0,01	0,14	(0,38)	0,10
Bénéfice net ajusté ¹⁾	7 751	12 248	14 551	2 560	4 036	14 098	9 910	7 033
de base par action	0,07	0,12	0,14	0,02	0,04	0,13	0,09	0,07
dilué par action	0,07	0,11	0,14	0,02	0,04	0,13	0,09	0,07
Taux de la marge brute ajustée par TM du secteur du sucre ¹⁾	118,60	161,18	157,51	120,45	109,63	163,37	123,71	116,97
Pourcentage de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable ¹⁾	9,4 %	8,9 %	7,90 %	8,40 %	7,90 %	10,6 %	9,70 %	11,20 %

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Tous les trimestres comptent 13 semaines, sauf le quatrième trimestre de 2020 qui compte 14 semaines.

3) Les résultats du premier et deuxième trimestre de 2021 et des trimestres de 2020 tiennent compte de l'incidence de l'adoption de la norme IFRS 16, *Contrats de location*, comme il a été mentionné dans la note 3 h) afférente aux états financiers consolidés audités de 2020. Comme le permet cette nouvelle norme, les données comparatives n'ont pas été retraitées et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables.

Historiquement, le premier trimestre (d'octobre à décembre) de l'exercice est généralement le meilleur sur le plan de la marge brute ajustée et du bénéfice net ajusté du secteur du sucre en raison de la composition favorable des ventes liée à une augmentation de la proportion des ventes aux particuliers pendant cette période de l'année. En revanche, le deuxième trimestre (de janvier à mars) est celui dont le volume est habituellement le moins élevé et dont la composition de la clientèle est la moins favorable, ce qui se traduit par une diminution des produits, de la marge brute ajustée et du bénéfice net ajusté. En ce qui concerne la marge brute ajustée et le bénéfice net ajusté, la tendance qui prévalait au cours des trois derniers trimestres de 2020 et des deux trimestres de 2021 a été différente de celle constatée antérieurement en raison de la volatilité associée au volume de la demande des clients qui est attribuable à la COVID-19.

Normalement, le secteur des produits de l'érable est peu touché par la saisonnalité des ventes. Toutefois, au cours des deux derniers trimestres de 2020 et des deux trimestres de 2021, le volume de ventes a été plus grand, ce qui s'explique en partie par la hausse de la demande attribuable à la COVID-19.

Situation financière

(en milliers de dollars)	3 avril 2021	28 mars 2020	3 octobre 2020
Total des actifs	860 305 \$	817 385 \$	887 144 \$
Total des passifs non courants	443 871	431 575	448 128

La hausse du total des actifs pour le trimestre considéré par comparaison avec celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique principalement par l'augmentation de 38,4 millions de dollars des stocks, la hausse de 11,9 millions de dollars des immobilisations corporelles et l'accroissement de 6,2 millions de dollars des actifs d'impôt différé. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par le recul de 11,1 millions de dollars des comptes clients.

De plus, les passifs non courants pour le trimestre considéré de l'exercice en cours ont augmenté par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2020 en raison principalement de la hausse de 7,3 millions de dollars des passifs au titre des avantages du personnel découlant principalement de la modification des hypothèses actuarielles relatives aux régimes de retraite,

et de l'augmentation de 11,6 millions de dollars des passifs d'impôt différé. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la réduction des passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Liquidités

Les flux de trésorerie générés par Lantic sont versés à Rogers sous forme de dividendes et de remboursement de capital sur les actions ordinaires, et de versements d'intérêts sur les billets subordonnés de Lantic détenus par Rogers, après la constitution de provisions suffisantes pour les dépenses en immobilisations, le remboursement de la dette et les besoins en fonds de roulement. Les sommes reçues par Rogers sont utilisées pour payer les charges administratives, les intérêts sur les débentures convertibles et l'impôt sur le bénéfice, ainsi que pour verser des dividendes aux actionnaires de la Société. Lantic n'était soumise à aucune restriction touchant les distributions de liquidités découlant de la conformité aux clauses restrictives de nature financière au cours de l'exercice.

	T2 2021	T2 2020	CUM 2021	CUM 2020
(en milliers de dollars)				
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	9 687	6 599	4 981	20 709
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(10 328)	(2 294)	6 637	(9 613)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(7 715)	(6 062)	(12 096)	(10 411)
Incidence des variations de change sur la trésorerie	25	552	(19)	433
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(8 331)	(1 205)	(497)	1 118

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 3,1 millions de dollars pour le trimestre considéré comparativement à ceux du deuxième trimestre de 2020 en raison principalement d'une hausse de 13,0 millions de dollars du bénéfice avant les intérêts et la charge d'impôt sur le résultat, et d'une diminution de 4,0 millions de dollars des intérêts payés, contrebalancés en partie par la variation négative de 14,6 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 15,7 millions de dollars pour le premier semestre de 2021 en raison principalement d'une variation négative de 24,2 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, contrebalancée en partie par la hausse de 9,7 millions de dollars du bénéfice avant les intérêts et la charge d'impôt sur le résultat.

La variation négative de 8,0 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités de financement du trimestre considéré par rapport au deuxième trimestre de 2020 découle surtout d'une réduction de 13,6 millions de dollars des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable et du découvert bancaire, laquelle a été annulée dans une certaine mesure par la diminution de 5,4 millions de dollars des rachats d'actions effectués aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat »). La variation positive de 16,3 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités de financement du premier semestre de 2021 découle surtout d'une augmentation de 10,4 millions de dollars des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable et du découvert bancaire et d'une diminution de 6,5 millions de dollars des rachats d'actions effectués aux termes de l'offre publique de rachat.

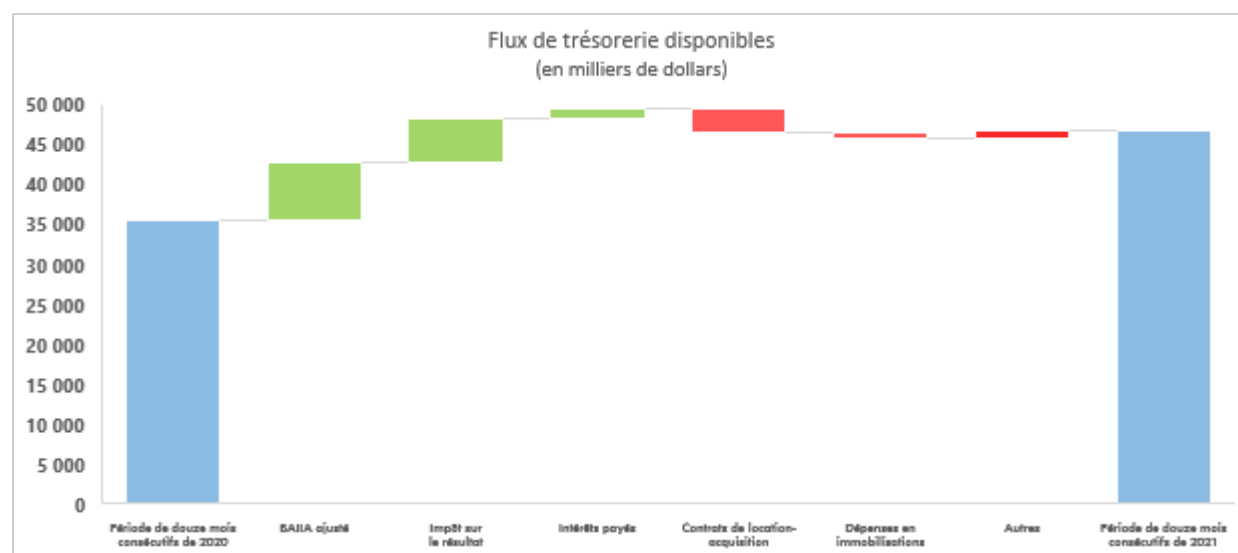
Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement du trimestre considéré et du premier semestre de 2021 ont augmenté respectivement de 1,7 million de dollars par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les variations sont imputables principalement aux moments où les dépenses en immobilisations sont encourues.

Dans le but de fournir des renseignements supplémentaires, la Société juge pertinent de mesurer les flux de trésorerie disponibles générés par ses activités. Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux PCGR, s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, y compris les dépenses en immobilisations, déduction faite des dépenses en immobilisations au titre de l'excellence d'exploitation, et les paiements au titre des contrats de location-acquisition.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Période de douze mois	
(en milliers de dollars)	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	48 855	73 288
Ajustements :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	23 122	(13 367)
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés	(7 916)	(1 979)
Amortissement des soldes transitoires	(138)	(1 192)
Montants hors trésorerie des instruments financiers	5 932	(1 699)
Dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles	(27 838)	(27 532)
Dépenses en immobilisations à valeur ajoutée	9 707	10 288
Paieement au titre des obligations locatives	(5 054)	(2 063)
Frais de financement différés		(156)
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	46 670	35 588
Dividendes déclarés	37 275	37 634
Actions rachetées	80	7 096

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.



Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 3 avril 2021 se sont chiffrés à 46,7 millions de dollars, ce qui constitue une hausse de 11,1 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'accroissement de 7,1 millions de dollars du BALIA et au recul de la charge d'impôt et des intérêts payés de 5,4 millions de dollars et de 1,4 million de dollars, respectivement. La variation a été contrebalancée dans une certaine mesure par l'accroissement des paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition au cours de la période et par l'augmentation des dépenses en immobilisations.

Les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, ont augmenté de 0,9 million de dollars par rapport à celles de la période de douze mois de l'an dernier à cause surtout du calendrier des dépenses. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée ne réduisent pas les flux de trésorerie disponibles, puisque ces projets ne sont pas essentiels aux activités d'exploitation des usines. Ces projets sont plutôt entrepris en raison des économies opérationnelles qu'ils permettront de réaliser une fois achevés.

Des frais de financement sont payés lorsque la Société conclut une convention de financement d'un nouvel emprunt et ils sont différés et amortis sur la période de la dette. La trésorerie utilisée au cours de l'exercice pour payer ces frais n'est donc pas disponible et elle est par conséquent déduite des flux de trésorerie disponibles.

Les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition sont déduits des flux de trésorerie disponibles puisque ces flux de trésorerie ne sont plus comptabilisés en réduction des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, mais ils ne sont pas disponibles non plus.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 9,0 cents par action ordinaire pour chaque trimestre, ce qui correspond à 36,0 cents pour chacune des périodes de douze mois. La légère diminution en 2021 des dividendes déclarés est attribuable à une diminution du nombre d'actions en circulation par suite du rachat et de l'annulation d'actions effectués aux termes de l'offre publique de rachat.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation, représentent les variations, d'un exercice à l'autre, des actifs courants, comme les débiteurs et les stocks, et des passifs courants, comme les créditeurs. Les variations de ces comptes sont attribuables principalement aux calendriers de recouvrement des débiteurs, des arrivages de sucre brut et du paiement des passifs. Les augmentations et les diminutions de ces comptes sont attribuables aux calendriers susmentionnés et ne constituent donc pas des flux de trésorerie disponibles. Ces augmentations ou diminutions sont financées à l'aide de la trésorerie disponible ou de notre facilité de crédit de 265,0 millions de dollars. Les hausses et les baisses de la dette bancaire sont également attribuables à des questions d'écarts temporaires en lien avec les facteurs décrits plus haut et ne constituent donc pas de la trésorerie disponible.

L'effet combiné des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, de l'amortissement des soldes transitoires et des montants positifs hors trésorerie au titre des instruments financiers de 2,1 millions de dollars pour la période de douze mois à l'étude ne constitue pas un élément ayant une incidence sur la trésorerie, puisque ces contrats seront réglés à la suite de la réalisation de la transaction physique, ce qui explique la nécessité d'ajuster les flux de trésorerie disponibles.

Obligations contractuelles

Aucun changement significatif ne touche le tableau des obligations contractuelles présenté dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 3 octobre 2020.

Au 3 avril 2021, Lantic avait des engagements d'achat totalisant 1 302 000 tonnes métriques de sucre brut, dont environ 292 879 tonnes métriques avaient un prix établi, pour un engagement total de 121,4 millions de dollars.

Le 7 avril 2021, nous avons conclu une entente avec les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta visant la prolongation de deux ans de la convention actuelle, selon laquelle nous nous sommes engagés à acheter les récoltes de 2021 et de 2022.

Ressources en capital

Lantic dispose d'un fonds de roulement totalisant 265,0 millions de dollars aux termes duquel elle peut emprunter des fonds au taux préférentiel, au TIOL ou au taux des acceptations bancaires, majoré de 20 à 250 points de base, si elle respecte certains ratios financiers. Au 3 avril 2021, des actifs d'une valeur de 470,3 millions de dollars, lesquels englobent notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, ont été affectés à la garantie de la facilité de crédit renouvelable, contre 426,6 millions de dollars au 28 mars 2020.

Au 3 avril 2021, un montant de 225,0 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de fonds de roulement et un montant de 1,5 million de dollars en trésorerie était également disponible.

Les besoins de liquidités pour le fonds de roulement et autres dépenses en immobilisations devraient être comblés à même la trésorerie disponible et les fonds générés par les activités d'exploitation. La direction est d'avis que le crédit inutilisé aux termes de la facilité renouvelable est suffisant pour combler les besoins anticipés en matière de liquidités.

Au 3 avril 2021, Lantic respectait toutes les clauses restrictives liées à sa facilité de crédit renouvelable.

Le 30 avril 2021, Lantic a émis des billets de premier rang garantis dans le cadre d'un placement privé de 100 millions de dollars réalisé aux termes d'une convention d'achat de billets conclue avec certains investisseurs institutionnels. Les billets sont garantis et sont de rang égal à notre facilité de crédit renouvelable existante. Les billets échoiront le 30 avril 2031 et portent intérêt à un taux de 3,49 %. Les intérêts sont payables semestriellement en versements égaux à terme échu le 30 avril et le 30 octobre de chaque année, à compter du 30 octobre 2021. Le produit tiré le 30 avril du placement privé servira à refinancer l'emprunt actuel fait sur la facilité de crédit.

TITRES EN CIRCULATION

Au 3 avril 2021 et au 5 mai 2021, un total de 103 536 923 actions étaient en circulation, respectivement (103 554 993 au 28 mars 2020).

Le 1^{er} juin 2020, Rogers a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (l'« offre publique de rachat de 2020 ») aux termes de laquelle elle peut racheter jusqu'à concurrence de 1 500 000 actions ordinaires. De plus, Rogers a conclu une convention d'achat d'actions automatique avec Scotia Capitaux Inc. dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2020. Aux termes de la convention, Scotia Capitaux peut acquérir, à son gré, des actions ordinaires pour le compte de Rogers durant certaines périodes d'interdiction d'opérations, sous réserve du respect de

certaines paramètres visant le cours des actions et leur nombre. L'offre publique de rachat de 2020 a commencé le 3 juin 2020 et peut se poursuivre jusqu'au 2 juin 2021. Au 3 avril 2021, aucune action n'avait été achetée aux termes de l'offre publique de rachat de 2020.

Le 22 mai 2019, Rogers a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (l'« offre publique de rachat de 2019 ») aux termes de laquelle elle pouvait racheter jusqu'à concurrence de 1 500 000 actions ordinaires. Toutes les actions ordinaires ont été rachetées aux termes de l'offre publique de rachat de 2019 qui a commencé le 24 mai 2019 et s'est terminée le 30 mars 2020. La Société a racheté aux termes de l'offre publique de rachat de 2019 1 500 000 actions ordinaires d'une valeur comptable de 1,4 million de dollars, pour une contrepartie en trésorerie totale de 7,1 millions de dollars. Toutes les actions rachetées ont été annulées.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les affaires et les activités de Rogers sont considérablement touchées par plusieurs facteurs, notamment les marges courantes sur le sucre raffiné et sa capacité de commercialiser le sucre et les produits de l'érable de façon concurrentielle, l'approvisionnement en matières premières, les conditions météorologiques, les charges d'exploitation ainsi que les programmes et règlements gouvernementaux.

Les facteurs de risque liés à nos entreprises et à nos activités sont exposés dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 3 octobre 2020. Ce document se trouve sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur le site Web de la Société, à l'adresse www.LanticRogers.com.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR. Par mesure financière non conforme aux PCGR, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux PCGR présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux PCGR à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux PCGR qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion.

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de ce qui suit :
 - « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre, des contrats de change à terme et des dérivés incorporés, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre, des contrats de change à terme et des dérivés incorporés, tels qu'ils sont décrits ci-après;
 - « l'amortissement des soldes transitoires dans le coût des ventes au titre des couvertures de flux de trésorerie », lequel correspond aux soldes transitoires liés à l'évaluation à la valeur de marché des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel en vigueur au 1^{er} octobre 2016 qui sont amortis au fil du temps en fonction de leur date de règlement jusqu'à l'échéance de tous les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel, comme il est décrit dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de l'amortissement des soldes transitoires dans le coût des ventes au titre des couvertures de flux de trésorerie.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements, la dépréciation du goodwill, les coûts d'acquisition du secteur du sucre et les charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement au titre du coût des ventes, de l'amortissement des soldes transitoires dans le coût des ventes au titre des couvertures de flux de trésorerie, de l'amortissement du solde transitoire dans les charges financières nettes et de l'incidence fiscale sur ces ajustements. L'amortissement du solde transitoire dans les charges financières nettes correspond aux soldes transitoires liés à l'évaluation à la valeur de marché des swaps de taux

d'intérêt en vigueur au 1^{er} octobre 2016 qui sont amortis au fil du temps en fonction de leur date de règlement jusqu'à l'expiration de tous les swaps de taux d'intérêt, comme il est décrit dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, de l'amortissement des soldes transitoires et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers. Sont inclus les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations au titre de l'excellence d'exploitation, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent rapport de gestion, nous traitons des mesures financières non conformes aux PCGR, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse des résultats de la Société présentés aux termes des PCGR. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

	T2 2021			T2 2020		
Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	26 423	5 028	31 451	16 664	2 726	19 930
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	(4 630)	586	(4 044)	2 546	1 676	4 222
Marge brute ajustée	21 793	5 614	27 407	19 210	4 420	23 612
Résultat des activités d'exploitation	17 029	2 122	19 151	7 090	(1 032)	6 058
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	(4 630)	586	(4 044)	2 546	1 676	4 222
Résultat ajusté des activités d'exploitation	12 399	2 708	15 107	9 636	644	10 280
Résultat des activités d'exploitation	17 029	2 122	19 151	7 090	(1 032)	6 058
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	(4 630)	586	(4 044)	2 546	1 676	4 222
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 611	1 657	6 268	4 211	1 661	5 872
Charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable	-	-	-	-	370	370
BAILA ajusté	17 010	4 365	21 375	13 847	2 675	16 522
Bénéfice net			10 778			965
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			(4 044)			4 222
Amortissement du solde transitoire dans les charges financières nettes ¹⁾			-			(65)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			1 017			(1 086)
Bénéfice net ajusté			7 751			4 036
Bénéfice net de base par action			0,10			0,01
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,03)			0,03
Bénéfice net ajusté de base par action			0,07			0,04

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

	CUM 2021			CUM 2020		
Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	58 764	11 300	70 064	49 893	8 543	58 436
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	(6 275)	70	(6 205)	92	1 610	1 702
Marge brute ajustée	52 489	11 370	63 859	49 985	10 153	60 138
Résultat des activités d'exploitation	37 033	5 450	42 483	31 520	1 289	32 809
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	(6 275)	70	(6 205)	92	1 610	1 702
Résultat ajusté des activités d'exploitation	30 758	5 520	36 278	31 612	2 899	34 511
Résultat des activités d'exploitation	37 033	5 450	42 483	31 520	1 289	32 809
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	(6 275)	70	(6 205)	92	1 610	1 702
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	8 983	3 514	12 497	8 355	3 239	11 594
Charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable	-	247	247	-	644	644
BALIA ajusté	39 741	9 281	49 022	39 967	6 782	46 749
Bénéfice net			24 551			16 929
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			(6 205)			1 702
Amortissement du solde transitoire dans les charges financières nettes ¹⁾			-			(131)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			1 653			(366)
Bénéfice net ajusté			19 999			18 134
Bénéfice net de base par action			0,24			0,16
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,05)			0,01
Bénéfice net ajusté de base par action			0,19			0,17

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2021, aucun changement important n'a été apporté aux principales estimations comptables présentées dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 3 octobre 2020.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne sont pas encore en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés non audités du deuxième trimestre de l'exercice 2021. La direction, après avoir passé en revue ces nouvelles normes et modifications proposées, ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers de Rogers. Se reporter à la note 3 b) afférente aux états financiers intermédiaires résumés non audités ainsi qu'à la note 3 q) afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2020 pour un complément d'information.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109, lequel porte sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI »).

En outre, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers aux fins de publication de l'information financière.

Le chef de la direction et la chef de la direction financière ont évalué les modifications apportées au processus de CIIF de Rogers au cours du semestre clos le 3 avril 2021 afin de déterminer si elles ont eu, ou pourraient raisonnablement avoir, des répercussions importantes sur ce processus. Aucun changement de ce genre n'a été décelé lors de leur évaluation.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent les prévisions actuelles de la Société à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs.

Sans prétendre en faire la liste complète, Rogers prévient les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- les prix futurs du sucre brut,
- le prix du gaz naturel,
- la création aux États-Unis de contingents sur les sucres destinés au raffinage, dits spéciaux,
- les prévisions sur la production de betteraves à sucre,
- la croissance de l'industrie acéricole,
- la situation à l'égard des contrats de travail et des négociations collectives,
- le niveau de ses dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales,
- les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la Société et ses activités.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations faites et des hypothèses posées par Rogers en fonction de son expérience et de sa perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances, notamment en ce qui concerne la poursuite de nos activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Rogers.

Bien que Rogers estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et Rogers décline toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins qu'elle n'y soit tenue en vertu de la loi.